



SM d'étude, de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés du Plantaurel (SMECTOM du Plantaurel) (Siren : 240900399)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Varilhes
Arrondissement	Foix
Département	Ariège
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	04/06/1987
Date d'effet	04/06/1987

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	Mme Florence ROUCH

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Las Plantos
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	09120 VARILHES
Téléphone	05 61 68 02 02
Fax	
Courriel	alain.caillat@smectom.fr
Site internet	smectom.fr

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	127 723
Densité moyenne	39,02

Périmètres

Nombre total de membres : 7
- Dont 7 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
09	CA L'Agglo Foix-Varilhes (200067791)	CA
09	CC Arize Lèze (200066223)	CC
09	CC de la Haute Ariège (200066363)	CC
09	CC des Portes d'Ariège Pyrénées (200066231)	CC
09	CC du Pays de Mirepoix (200044469)	CC
09	CC du Pays de Tarascon (240900431)	CC
09	CC du Pays d'Olmes (240900464)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>La collecte des déchets ménagés et assimilés, visés aux articles L 2224-13 et L2224-14 du CGCT, selon les prescriptions définies par le plan départemental d'élimination des déchets applicable au département de l'Ariège par tous les moyens techniques réglementairement autorisés. La compétence collecte incluant toutes les opérations de collecte et d'accueil des déchets ménagers et assimilés sur tout le territoire de la collectivité.</i>
- Autres actions environnementales <i>Le SMECTOM du plantaurel peut également établir des contrats, conventions ou accords avec tout organisme pour effectuer d'autres opérations concernant la protection de l'environnement. - études, recherche, expérimentation de méthodes nouvelles et innovantes visant à favoriser le recyclage ou la valorisation des matériaux usagés et plus généralement la protection de l'environnement, - accueil des stagiaires, universitaires, scientifiques ou chercheurs, - formation continue du personnel visant à améliorer la carrière des agents chargés de la protection de l'environnement, - développement des métiers nouveaux dans la filière protection de l'environnement.</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)